

La Lettre du RAFAL n° 31 du 17 juin 2011



Bulletin d'information
du Réseau africain francophone sur les armes légères,
pour la prévention des conflits et la construction de la paix

Edité par le GRIP
467 chaussée de Louvain
B-1030 Bruxelles

Sommaire

- 1. Deux nouvelles figures au GRIP
- 2. ACTIVITES DE NOS MEMBRES
 - • Le RAFAL accueille 3 nouveaux membres du Burundi et de la RD Congo : ACP, CDPS, CCRPN.
 - • CPD : Poursuite de la campagne de sensibilisation et de prévention de la violence armée à travers le Burundi.

- • IFDP : Initiation à la sociothérapie à l'attention des groupes de réflexion sur les questions foncières dans le Sud-Kivu.
- • ACPD : Rapports sur la situation sécuritaire et les violations des droits de l'homme en province du Nord-Kivu.
- 3. ACTUALITES DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)
 - • Nouveau rapport sur les armes légères par le Secrétaire général de l'ONU
- 4. PUBLICATIONS RECENTES
 - • Virginie Moreau, L'ONU et le contrôle des embargos sur les armes: entre surveillance et vérification. Rapport du GRIP, 2011-3.
 - • Nicolas Rousseau, L'UE et les armes légères et de petit calibre en Afrique subsaharienne. Note d'Analyse du GRIP, 4 février 2011.
 - • Pamphile Sebahara, Bilan en demi-teinte d'une opération de paix : la MINURCAT en Centrafrique et au Tchad. Note d'Analyse du GRIP, 11 février 2011.
 - • Pauline Kayitare, Tu leur diras que tu es hutue, Bruxelles: GRIP, 2011, 192 p.
 - • Georges Berghezan et Xavier Zeebroek (Coordination) Armes légères dans l'Est du Congo : enquête sur la perception de l'insécurité, Bruxelles: GRIP, juin 2011.

1. Deux nouvelles figures au GRIP

L'équipe du GRIP a connu un changement au début du mois de mai 2011, avec les départs successifs de notre responsable de projet Afrique, Olivier Lanotte, et de notre chargé de recherche Afrique Pamphile Sebahara, appelés tous deux à d'autres fonctions au sein d'autres institutions.

Ils sont été respectivement remplacés par **Claire Kupper** et **Michel Luntumbue**. Claire Kupper assure désormais la coordination de notre Cellule Afrique, tandis que Michel Luntumbue est chargé de recherche. Tous deux issus du secteur de la coopération au développement, ils ont également une longue expérience de travail dans le monde associatif. Ils ont respectivement travaillé sur terrain en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

2. ACTIVITES DE NOS MEMBRES

• **Le RAFAL accueille 3 nouveaux membres du Burundi et de la RD Congo : ACP, CDPS, CCRPN.**

Trois nouveaux membres ont rejoint le réseau RAFAL au cours de ce semestre. Il s'agit du Centre de Développement, de Prévention des Conflits et de Secours humanitaire (CDPS), basé à Bujumbura, au Burundi, de l'association Action Contre la Pauvreté (ACP), basée à Gatumba, également au Burundi, et de la Commission Chrétienne de Réconciliation pour la Paix Nationale (CCRPN), basée à Kinshasa en RD Congo.

Le CDPS est principalement actif dans le domaine de la Prévention des conflits et du Développement communautaire, la défense des droits humains étant un thème transversal dans ses activités. L'ACP est notamment impliquée dans le domaine de la promotion des activités socio-éducatives à l'intention des catégories sociales défavorisées, mais aussi dans le domaine de la défense des droits humains, de la résolution pacifique des conflits et de la lutte contre la prolifération des armes légères. Enfin, la CCRPN se concentre essentiellement sur la prévention et la gestion des conflits. La promotion des droits humains et de la démocratie figure également parmi ses objectifs.

[Fiche de l'ACP](#)

[Fiche du CDPS](#)

Fiche du CCRPN

- **CPD : Poursuite de la campagne de sensibilisation et de prévention de la violence armée à travers le Burundi.**

Grâce à un financement du Royaume de Belgique, la CPD - Colonie des Pionniers du Développement - a poursuivi sa campagne de sensibilisation et de prévention de la violence armée à travers le Burundi. Ses rapports d'activité sont disponibles à partir de sa fiche RAFAL (voir ci-dessous).

Fiche du CPD

- **IFDP : Initiation à la sociothérapie à l'attention des groupes de réflexion sur les questions foncières dans le Sud-Kivu.**

Depuis le mois de mars 2011, l'IFDP - Innovation et Formation pour le Développement et la Paix –met en place des séances d'initiation à la sociothérapie comme méthodologie de transformation pacifique des conflits fonciers dans la province du Sud-Kivu. L'IFDP publie un bulletin mensuel, La Paix Verte, où il présente ses nombreuses activités en cours au Sud-Kivu. Les deux premiers numéros sont accessibles à partir de sa fiche RAFAL (voir ci-dessous).

Fiche de l'IFDP

- **ACPD : Rapports sur la situation sécuritaire et les violations des droits de l'homme en province du Nord-Kivu.**

L'ACPD - Actions des chrétiens pour la promotion de la Paix et du développement- publie chaque mois un rapport circonstancié sur la situation sécuritaire et les incidents armés au Nord-Kivu. Ces rapports sont disponibles à partir de sa fiche RAFAL (voir ci-dessous).

Fiche de l'ACPD

3. ACTUALITES DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC)

• Nouveau rapport sur les armes légères par le Secrétaire général de l'ONU

Le 19 novembre 2010, huit des onze pays membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ont signé la « Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des armes légères et de petit calibre, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage » à l'occasion de leur 31ème réunion ministérielle tenue à Brazzaville (République du Congo). Appelée aussi Convention de Kinshasa, celle-ci avait été adoptée en avril 2010. Par ailleurs, les États membres du Comité (l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine, la RD Congo, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad) ont adopté le Plan de mise en œuvre de cette Convention. Celui-ci leur permettra de prendre les mesures nécessaires au contrôle des ALPC dès son entrée en vigueur.

A l'occasion de cet événement important, le Réseau d'Action sur les Armes légères en Afrique centrale (RASALAC) a publié un communiqué de presse. Il se réjouit de cette avancée majeure dans la réglementation des ALPC en Afrique centrale et souligne que « cet instrument vaut son pesant d'or dans la protection des populations de l'Afrique centrale quand on sait que l'Afrique centrale est la région de l'Afrique la plus marquée par la circulation illicite ou non des armes ». « Ces armes constituent une menace pour la stabilité de la sous région, relève-t-il, car elles alimentent dans différents pays, les conflits communautaires, les exactions des coupeurs de routes, les actes de criminalité transfrontalière, les actes de piraterie maritime et les violations massives des droits de l'homme ».

[Lire le Rapport](#)

4. PUBLICATIONS RECENTES

- **Virginie Moreau, L'ONU et le contrôle des embargos sur les armes: entre surveillance et vérification. Rapport du GRIP, 2011-3.**

Depuis de nombreuses années, l'Organisation des Nations unies a régulièrement recours à des sanctions pour intervenir dans des situations qui menacent la paix et la sécurité internationales. Les embargos sur les armes sont une des sanctions utilisées par l'ONU comme alternative à l'usage de la force. Il a toujours été difficile de faire respecter un embargo sur les armes. Les médias et les organisations non gouvernementales rapportent régulièrement des cas de livraisons illicites d'armes vers des pays placés sous embargo. Ces violations contribuent à la prolifération des armes dans les zones de conflit, qu'elles continuent d'alimenter et exacerber. Ce rapport du GRIP dresse un état des lieux du système établi par les Nations unies pour contrôler les embargos sur les armes. Celui-ci repose sur une surveillance de la mise en œuvre des embargos ainsi que sur la vérification.

[Lire le Rapport](#)

- **Nicolas Rousseau, L'UE et les armes légères et de petit calibre en Afrique subsaharienne. Note d'Analyse du GRIP, 4 février 2011.**

L'Union européenne s'est attelée à développer une politique efficace pour faire face au caractère destructeur de l'accumulation incontrôlée des armes légères et de petit calibre, avec une attention particulière portée sur le continent africain, principale région affectée. Pour ce faire, la Commission et le Conseil interviennent, par le biais de divers instruments financiers, à différents niveaux. Si la mise en œuvre d'actions via les différentes communautés régionales

semble être l'approche privilégiée, les 27 entendent également agir à l'échelle nationale et continentale. Dès lors, la recherche et le renforcement de la cohérence entre les initiatives élaborées ainsi qu'entre les deux institutions constituent un objectif majeur pour Bruxelles.

[Lire la Note d'Analyse](#)

• **Pamphile Sebahara, Bilan en demi-teinte d'une opération de paix : la MINURCAT en Centrafrique et au Tchad. Note d'Analyse du GRIP, 11 février 2011.**

La Mission des Nations unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) a clôturé ses activités en décembre 2010, à la veille des élections générales dans les deux pays. La fragilité de ses acquis résulte des faiblesses de son mandat, essentiellement humanitaire alors que les problèmes sont politiques. Ainsi la mission a dû gérer les conséquences d'une situation sur laquelle elle ne pouvait pas intervenir. En outre, la lenteur de son déploiement a contribué à la discréditer. Enfin, le retrait des Casques bleus des zones occupées par les rébellions a privé les populations de ces régions de la possibilité de participer aux élections dans des conditions de sécurité suffisantes. Plus globalement, la MINURCAT illustre la valeur ajoutée d'un partenariat entre l'ONU et l'UE et rend compte des défis de la gestion des crises actuelles : d'une part, concilier deux principes contradictoires, à savoir la souveraineté des États et la responsabilité de protéger ; et d'autre part, déployer une opération de maintien de la paix lorsque les conditions de paix ne sont pas remplies.

[Lire la Note d'Analyse](#)

• **Pauline Kayitare, Tu leur diras que tu es hutue, Bruxelles: GRIP, 2011, 192 p.**

Pauline, tutsie, a treize ans lorsqu'éclate, en 1994, le génocide rwandais. Le pays s'embrase. Partout, les Tutsis sont pourchassés et assassinés. Pour avoir des chances d'échapper aux tueurs, la famille de Pauline décide de se disperser. Avant de se séparer, la mère prend sa fille à part et lui recommande de se faire passer pour hutue : elle est trop jeune pour posséder une carte d'identité ethnique et son physique est peu identifiable. L'artifice fonctionnera à plusieurs reprises. Pendant trois mois, Pauline, perdue au cœur de la barbarie, sera témoin de massacres inouïs, mais elle parviendra à échapper à ses bourreaux. La guerre s'achève sur la mort de plus de 800 000 Tutsis. Ce témoignage qui nous plonge au cœur de l'horreur est en même temps une bouleversante leçon de vie.

[Lire la présentation et/ou commander le livre](#)

• **Georges Berghezan et Xavier Zeebroek (Coordination) Armes légères dans l'Est du Congo : enquête sur la perception de l'insécurité, Bruxelles: GRIP, juin 2011.**

Dans l'est du Congo, la prolifération des armes à feu a pris des proportions dramatiques avec les guerres de rébellion et la combinaison d'une série de phénomènes connexes : le banditisme, les activités des groupes armés congolais et étrangers, les conflits ethniques, l'indiscipline des forces de sécurité, l'exploitation illégale des ressources naturelles..., alimentant une spirale de pauvreté et d'inégalités. Nombreux sont les civils à être maintenant armés, que ce soit pour se protéger ou dans une logique de prédation. Le PNUD lutte depuis de nombreuses années contre le fléau des armes légères en RDC. C'est dans ce cadre qu'il a mandaté deux instituts, le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) et le Bonn International Center for Conversion (BICC), pour mener une enquête. Dans les provinces du Nord et Sud-Kivu, du Maniema, et dans les districts de l'Ituri (Province Orientale) et du Tanganyika (Katanga), les enquêteurs ont sondé plus de 10 000 ménages et mené plusieurs dizaines de groupes de discussion.

Lire le livre (téléchargement possible par chapitre ou en un seul fichier)

La lettre du réseau Rafal